

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 septembre 2014**

**Rapporteur :  
Monsieur Allain LE ROUX**

**N° 3 DDC 14.7**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 08/10/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2014 (accusé de réception du 06/10/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Convention de partenariat pour la promotion de l'exposition 'De Gainsborough à Turner, l'âge d'or du portrait et du paysage anglais dans les collections du Louvre'**

**Mise en place d'un partenariat avec l'association ArCEN Art Collections European Network, lié à la démarche de mécénat en nature en cours, pour la prochaine exposition en lien avec le Louvre, prêteur des œuvres.**

\*\*\*

Du 23 octobre 2014 au 26 janvier 2015 le musée des beaux-arts de Quimper présente une exposition intitulée " De Gainsborough à Turner, l'âge d'or du portrait et du paysage anglais dans les collections du Louvre", en seconde étape après le musée d'art et d'archéologie de Valence.

A l'occasion de cette exposition, l'association ArCEN Art Collections European Network, dont la vocation est d'apporter son soutien à des musées situés en France et en Europe a souhaité se rapprocher de la ville de Quimper afin de développer une communication autour de cet évènement exceptionnel.

L'apport d'ArCEN Art Collections European Network concerne différents aspects de la promotion de l'exposition :

- La réalisation du dossier de presse en association avec le musée des beaux-arts de Quimper et le musée du Louvre ;
- La réalisation du communiqué de presse en association avec le musée des beaux-arts de Quimper et le musée du Louvre ;
- La diffusion presse nationale et internationale par tous types de médias, en collaboration avec le service communication de la ville de Quimper et le service communication du musée du Louvre ;

- La mise en place de la conférence de presse qui aura lieu à la maison de la Mutualité.

En contrepartie, ArCEN Art Collections European Network recevra cinq (5) catalogues de l'exposition, vingt-cinq (25) entrées individuelles, deux (2) invitations pour le vernissage ainsi que deux (2) invitations pour le dîner de vernissage. Par ailleurs, la ville de Quimper apposera le logo de l'association ArCEN Art Collections European Network sur les supports de communication qu'elle réalisera à l'occasion de l'exposition.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention fixant les engagements réciproques de chacune des parties.

Le maire,

Ludovic JOLIVET